

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — " 6 " 11 " 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.							
				LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	42 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.			
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.			
10 h. 47 ^m	5 h. 50 ^m	7 h. 49 ^m	9 h. 17 ^m	10 h. 15 ^m		4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m	2 h. 19 ^m soir.			

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivé à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 29 Décembre.

La prise de Sontay.

Le 16, au matin, le petit corps d'armée, campé sur les bords du fleuve et dans les villages fortifiés dont il s'était emparé dans la journée du 15, recevait un renfort qui portait l'effectif à près de 5.000 hommes.

Les canonniers depuis la pointe du jour bombardaient la place et faisaient de larges brèches dans le mur en terre qui sert d'enceinte continue à la ville. Les troupes se trouvaient massées derrière les talus de la route qui, longeant le mur de terre, aboutit à la porte Ouest ; elles étaient à une égale distance de celle-ci à la porte Nord, défendue par des ouvrages qui ne permettaient pas l'accès du chemin conduisant au fleuve.

Derrière le mur d'enceinte, élevé en terre et garni de bambous taillés en lances, une large route circulait autour du vaste carré formé par la citadelle, dont huit postes fortifiés, servant de casernes, protégeaient les angles. Les remparts paraissaient en très bon état, malgré le bombardement du 14 qui avait peu discontinué pendant la journée suivante. Les quatre postes cardinaux, étaient reliés par des chemins aboutissant à deux pagodes et aux maisons fortifiées occupées par le Tong-Doc, le Quan-An, et le Quan-Bo, les trois autorités de la ville. Quatre postes à l'intérieur en assuraient la défense.

Il paraissait évident que la citadelle tomberait une fois le mur d'enceinte abattu. Ce mur constituait un vaste retranchement abritant parfaitement les défenseurs de la place qui y avaient accumulé tous les moyens de défense dont ils disposaient. Les remparts proprement dits de la citadelle, étaient mal armés et en mauvais état. Les casernes placées en dehors, autour des glacis, n'étaient pas fortifiées et les fossés intérieurs courant parallèlement au chemin circulaire étaient peu profonds.

Toute la résistance était donc concentrée derrière le mur d'enceinte et à la porte nord, faisant face au fleuve.

Dès le matin, l'infanterie de marine, la

légion étrangère et les fusiliers marins prenaient position à l'angle nord-ouest de la forteresse, pendant que les tirailleurs algériens, formant la gauche, s'apprétaient à enlever les défenses de la face nord ; ils devaient se porter plus avant dans la direction des villages qui séparaient le petit corps des troupes débarqué à Phu-Tha des troupes laissées devant les retranchements ennemis construits sur la route conduisant à Hanoi, à dix-huit cents mètres environ de la porte Est.

La forteresse se trouvait ainsi investie de trois côtés, n'ayant plus que la porte du Sud par laquelle pouvait s'échapper la garnison ; mais l'amiral ne disposait pas d'assez de troupes pour l'investir complètement.

A onze heures du matin, les troupes étaient rendues, non sans combattre, aux points d'où elles devaient s'élaner aussitôt que le signal de l'assaut aurait été donné. Un feu des plus vifs fut ouvert sur la place. Les obus mettaient le feu à des centaines de maisons en paillettes élevées autour de l'enceinte, ainsi qu'à celles bordant le chemin qui conduit à la berge, dont les tirailleurs algériens se rendirent maîtres après deux heures de lutte.

Le feu fut suspendu pendant une heure et reprit plus fortement jusqu'à cinq heures. C'était le moment choisi pour l'assaut. Le mur d'enceinte n'offrait plus de la porte Ouest à la Nord, qu'un amas de terre sur lequel, avec une bravoure extraordinaire, la colonne d'assaut, forte de 2,000 hommes, appartenant à la légion étrangère et à la marine, s'élança renversant tout devant elle, et ne faisant aucun quartier.

Sontay était pris, bien que les portes de la forteresse, solidement barricadées, empêchaient les troupes d'entrer dans la place. Les casernes, bâties en dehors des glacis, étaient vides de leurs défenseurs, qui s'étaient réfugiés à l'intérieur de la forteresse. On tua de nombreux ennemis sur place. Les Pavillons Noirs se battaient avec acharnement, et la plupart d'entre eux se sont fait tuer ; les Annamites s'étaient enfuis aussitôt que l'as-

saut avait été donné ; les soldats chinois se sont montrés courageux, mais aucun ne résistait aux charges à la baïonnette.

La nuit arrivait. Bombarder l'enceinte intérieure et tenter un second assaut, après trois jours de combat et six jours de marche, était trop pour des troupes exténuées de fatigue. Du reste, l'amiral ne doutait pas que la citadelle se rendrait le lendemain. Toutes les dispositions furent prises en vue de la continuation de la lutte ; mais le lendemain, la ville était vide de ses défenseurs. Pavillons Noirs, Annamites, Chinois, les autorités comme les simples soldats, tous avaient fui pendant la nuit, se glissant silencieusement par la porte du Sud, et gagnant sans trahir leur présence la route de Hong-Hoa, suivis par les troupes qui gagnaient les retranchements élevés sur la route d'Hanoi.

On n'estime pas à plus de 3 à 5.000 hommes la garnison qui défendait Sontay pendant la dernière journée de combat. La moitié de l'armée ennemie s'était débandée après le combat de Phu-Ta, livré le 14.

Le 17, au matin, Sontay était occupé sans combat, après deux jours de lutte très vive, dans laquelle nous avons perdu 85 hommes tués, donc 4 officiers, et qui nous a coûté 240 blessés, beaucoup d'hommes souffrent de la marche, s'étant blessés avec des bambous dont le sol était parsemé.

La prise de Sontay est, pour nos armes un très brillant succès dont il ne faut pas cependant s'exagérer l'importance au point de vue de la pacification du Tonkin. Les défenseurs de Sontay se sont retirés à Hung-Hoa et non à Bac-Ninh, comme il a été dit. La flotille exerce sur le fleuve une surveillance incessante et elle ne laisserait pas traverser d'une rive à l'autre une jonque sans couleur. Hung-Hoa est à quelques kilomètres de Sontay ; après Hung-Hoa, Dong-Van ; après Dong-Van, etc., etc. On peut aller jusqu'à Loakai.

La paix s'impose après cette victoire, à moins de vouloir conquérir le Tonkin place par place, et d'y entretenir 25,000 hommes et dépenser 75 millions par an.

(Figaro.) PERRY.

SÉNAT

Séance du 27 décembre.

Adoption d'un crédit supplémentaire de 350,000 fr. au ministère des finances, pour les manufactures de l'Etat.

M. Dauphin, dépose le rapport supplémentaire sur le budget des ressources spéciales, les budgets annexés et les dispositions accessoires.

M. Lambert de Sainte-Croix, dit que c'est un budget par morceaux.

Suite de la discussion du budget ordinaire.

M. de St-Vallier, constate une grande augmentation du personnel dans le ministère des affaires étrangères et demande au ministre de s'opposer à cette marche montante de la bureaucratie.

M. Ferry, dit qu'il tiendra compte des observations de M. de St-Vallier,

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Les articles de 1 à 5 sont adoptés. Sur l'article 6 M. Bardoux, insiste sur la nécessité de créer en dehors de l'enseignement général du droit, un enseignement pratique et théorique, du droit administratif et politique, pour former des administrateurs.

M. Faillières, dit que cette question est l'objet des préoccupations du gouvernement.

Les chapitres 6 et 7 jusqu'au chapitre 48 sont adoptés.

Sur le chapitre 49, M. Fournier, demande de rétablir le chiffre voté par la Chambre.

M. Faillières, demande de voter l'amendement en s'appuyant sur le rapport même de M. Dauphin.

L'amendement est voté par 161 voix contre 21.

Les chapitres de 50 à 54 sont adoptés.

M. Ribière, propose de rétablir le chapitre 54 bis (nouveau) ainsi conçu :

Subventions exceptionnelles aux communes pour alléger les charges de la gratuité de l'enseignement primaire 4,000,000.

M. Dauphin, repousse cette proposition.

M. le ministre de l'Instruction publique, dit que cette résolution de 4,000,000 dont on demande le rétablissement exceptionnel pour l'année 1884, n'engage pas l'avenir.

L'amendement est adopté par 151 voix contre 59.

M. Fournier, propose d'augmenter l'article 55,

— Ah ! Monsieur ! s'écria Myriam, je n'avais jamais entendu de pareils mots sur votre bouche.

— C'est que je me reproche de te prier. Je devrais ne prier que Dieu pour qu'il me reprenne. Je ne suis pas content de moi. Lorsque la pensée vacille, comment jetterait-elle une franche lumière ?... L'enfant menacé de voir gâter sa vie demeure plus ferme que le vieillard, arrivé au bout du chemin... Oh ! je sais qu'il te reste pourtant des scrupules et des alarmes... Eh bien ! je vais les effacer d'un mot. Sache que M. de Briey, il y a qu'un instant, m'a juré...

— A vous ? interrompit Myriam. Est-ce bien à vous ?... L'avez-vous donc rencontré ?...

— A moi-même, dit le vieillard. Il m'a juré qu'il allait quitter la province. Il ne cherchera donc pas à te revoir avant...

— Monsieur, je vous en supplie, n'achevez pas.

— Avant que madame de Verteilles ait cru devoir quitter ses habits de veuve, reprit-il avec un rire sec et prolongé... Justement je pensais tout à l'heure, au moment où vous êtes entrée, que votre grand-mère, en une occasion pareille, avait porté le deuil plus de deux ans.

Il se leva, Myriam ne songea pas à répondre. Ses regards demeuraient fixes et comme perdus dans le vide. Elle avait affreusement pâli. Le vieillard s'appuyant lourdement sur sa canne, avait déjà gagné le seuil de la chambre ; il se retourna tout à coup.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(39)

L'IDOLE

— Je sais ! répondit-il, en mettant un doigt sur ses lèvres, et l'on ne savait pas.

— Monsieur...

— Ne disputons point, je vous en prie, aidez-moi plutôt à me placer sur cette bergère... Voulez-vous que je vous fasse une confidence à mon tour ?... Eh bien ! ma canne me trahit quelquefois à présent... Mes pauvres vieilles jambes se dérobent tout à fait... Merci... Venez auprès de moi, chère fille.

— Elle prit un coussin, s'y agenouilla, les coudes posés sur le bras de la bergère :

— Oui, vous êtes bon, dit-elle, bon comme les autres hommes ne le sont point.

— Parce que je ne suis plus que l'ombre d'un homme. Vous aimeriez mieux rencontrer au coin d'un bois l'ombre d'un loup que le loup lui-même. Le semblant sera toujours moins méchant que la réalité. Je suis comme le vieux vin, chère fille. Le temps l'a dépouillé de la puissance de faire du mal et il peut encore causer du bien... Mais il ne s'agit pas de moi. Parlons de votre père. A-t-il essayé de vous voir aujourd'hui ?

— Il ne m'a point fait demander de le recevoir.

— J'aurai donc été plus hardi.

— Oh ! dit-elle, vous êtes un doux maître, vous !

Le vieillard lui caressa lentement les cheveux ; sa main tremblante se noya dans ce superbe flot d'ambre et d'or.

— Je devine tout, dit-il... Mon billet, hier, vous avait pourtant avertie. Il y a des conseils donnés trop tard ; au contraire, il y en a qui arrivent trop tôt...

Myriam le regarda, elle avait un voile humide sur les yeux et son sein battait violemment :

— Je voudrais pouvoir vous dire que je ne vous comprends point, fit-elle.

— A votre place, d'autres me le diraient peut-être ; mais serait-ce digne de vous ?

— Je vous dois la vérité. Eh bien, la voici : Vous vous trompez, Monsieur, vous me prêtez de secrètes pensées qu'il me serait interdit d'avoir... Grâce à Dieu, je n'ai pas même à m'en défendre.

— Vous ne les avez point ?

— Non, non !

— Cependant, n'est-il pas vrai que vous n'avez aucune raison hier de vous tenir sur la réserve, quand votre père est entré chez vous ?

— J'avais votre billet. Ne serez-vous pas toujours le plus sage ?

— Les mouvements de la nature et de votre cœur vous ont fait oublier ma sagesse. Vous vous êtes soumise, chère fille. Une heure après vous le regrettiez...

— Oh ! fit-elle en se relevant, cette fois, Monsieur, je dis bien que je ne vous comprends

pas et c'est encore la vérité. Rien de ce qui vient de vous ne saurait me blesser. Et pourtant...

— Revenez là, Myriam, dit le vieillard.

Elle obéit et reprit sa place sur le coussin, devant la bergère.

— Plus près, comme tout à l'heure.

— Oui, reprit-il à son oreille, dis moi la vérité, toute la vérité, chère fille. Si tu as des regrets, je demanderai à Dieu, la grâce de te délivrer de moi tout de suite ; il aime ce qui est beau, ce qui est jeune, ce qui est pur, il me l'accordera, je n'en doute point. En m'en allant, je trouverai bien le moyen de briser encore ton ancienne chaîne, celle que tu as laissé remettre par ton père aux petites mains que voilà. Ne crains pas que je t'accuse d'égoïsme ou d'ingratitude ! Songe que j'en suis déjà réduit à ne plus exister que parce que la mort m'oublie... Veux-tu que je te rappelle à son devoir ? Suis-je un obstacle incommode ?... Manques-tu de patience ?... As-tu hâte de connaître le bonheur qui est dû à tes vingt ans ?... Veux-tu que je parte ?...

— Et vous, dit Myriam, voulez-vous me donner à penser que vous regrettez ce que vous avez fait pour moi, parce que vous ne me jugez pas capable de comprendre le charme de la reconnaissance et l'attrait du devoir ? Vous me feriez croire que vous soupçonnez jusqu'à ma loyauté.

— Va, dit-il, tu ne le croirais point. Moi, que je soupçonne ta loyauté ! non, non ! mais je ne veux pas qu'elle soit inquiète... Et puisque tu consens à m'accorder un délai...

de 274,000 pour les bourses de l'enseignement primaire, adopté.

Les chapitres de 56 à 62 sont adoptés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 27 décembre 1883.

Délibération sur le projet relatif à l'acquisition des terres en Algérie et travaux de colonisation.

M. Ballue, combat le projet et critique d'une façon générale la colonisation officielle. Il conteste l'utilité du projet au point de vue agricole, politique et militaire.

M. Tirman, gouverneur de l'Algérie, dit que depuis 1838 on a reconnu la nécessité d'introduire la population française dans les Colonies, pour faire contre poids à l'élément indigène, mais on ne peut pas peupler artificiellement toute l'Algérie. On est obligé de créer un cadre dans lequel toute la colonisation puisse se mouvoir et se développer, il y a à créer de nouveaux villages et à les relier les uns aux autres. Les études sont complètes, les commissions du centre ont choisi les points les plus favorables. L'orateur entre dans des détails.

M. Tirman, dit que le projet n'impose aucune charge nouvelle au budget; que les 50 millions seront amortis au moyen d'une amitié de 2,800,000 qui figure au budget de l'Algérie et qui sera payée en 22 ans.

On critique, dit-il, la colonisation officielle et cependant elle a produit d'excellents effets.

Informations

La clôture de la session qui, d'après les intentions du gouvernement, devait être fixée au samedi 29 décembre, ne sera prononcée que le lundi 31 courant, pour laisser au Sénat le temps nécessaire de voter le budget. On compte sur le patriotisme de la Chambre haute pour éviter au gouvernement le décret des douzièmes provisoires.

Notre ambassadeur à Berlin, le baron de Courcel, vient d'être subitement appelé à Paris par le président du conseil.

Le ministre des finances a déclaré devant des banquiers importants, qu'il reconnaissait la nécessité d'enrayer les dépenses, mais il a affirmé que notre budget est en bon état, car celui des dépenses de 1884 est de 25 millions moins élevé que celui de 1883.

Le conseil de l'ordre met à la disposition du ministre de la guerre, à l'occasion du jour de l'an : cinq croix d'officier, 24 de chevalier et 230 médailles militaires.

On vient d'arrêter à Rome des révolutionnaires qui devaient lancer des engins explosibles, à Limio, sur le passage du prince héritier d'Allemagne.

M. Jules Ferry a déclaré, devant quelques députés, que le gouvernement français, auquel différentes propositions de médiation avaient été faites dans l'affaire du Tonkin, repoussait absolument toute intervention étrangère, et entendait terminer seul la campagne entreprise.

On compte jusqu'ici 28 membres du conseil municipal de Paris qui se proposent de donner leur démission le 15 janvier, pour protester contre la prorogation des élections municipales.

Par suite de la réduction, dans les budgets des différents départements ministériels, les mises à la retraite de nombreux fonctionnaires de l'administration centrale sont aujourd'hui effectives. Soixante ans d'âge ou 30 ans de services effectifs, ont été les bases adoptées dans tous les ministères. Aucune exception n'a été faite, même pour les employés supérieurs.

Malgré les différents bruits qui ont couru depuis quelques jours au sujet du nouvel emprunt, nous sommes en mesure d'affirmer que le gouvernement n'a point encore délibéré sur le fait de savoir à quelle époque cet emprunt devra avoir lieu. Nous pensons, en outre, qu'il ne se fera pas aussitôt qu'on l'a dit.

Londres, 27 décembre.

Le Standard critique la politique suivie par la France à Madagascar, déclarant que si les Français veulent réellement soumettre les Hovas, ils doivent prendre les mesures nécessaires pour arriver à ce résultat; mais que, s'ils se sentent faiblir sous le poids de l'expédition, leur devoir est de conclure la paix et de s'en retourner chez eux.

On télégraphie du Caire que rien ne confirme la marche du Mahdi sur Khartoum, ni le bruit qui a couru de la présence de bandes d'insurgés dans les environs. Suivant les dernières informations, le mahdi serait toujours à El-Okeid.

Le Figaro a annoncé sur le ton le plus sérieux du monde, dans une lettre datée de Cahors, le mariage prochain de M. Gambetta père. La même feuille publie la lettre suivante :

Paris, 26 décembre 1883

Monsieur le rédacteur en chef.

En lisant ce matin l'article de M. Chincholle, intitulé: « Le mariage de M. Gambetta père », j'ai regretté qu'il se soit fait l'écho de bruits dont les amis de la famille Gambetta n'ignoraient pas l'existence, mais qu'il importe de démentir absolument.

M^{lle} Marie Bras est bien, en effet, au service de M. Gambetta père. Elle est aussi la sœur de lait de M^{me} Lérès; elle a soigné dans sa dernière maladie M^{me} Gambetta mère, avec le plus grand dévouement; elle soigne de même le père, et si celui-ci venait à disparaître, elle resterait certainement au service de M. et de M^{me} Lérès. En un mot c'est un de ces serviteurs traditionnels qui naissent et meurent dans les familles.

Veillez agréer, etc.

UN AMI DE LA FAMILLE GAMBETTA.

Un autre journal du matin reçoit cette dépêche de Nice :

Démentez formellement cette nouvelle, car rien n'est plus faux.

GAMBETTA père.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

A cause des fêtes du jour de l'An, le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi.

Les réceptions officielles à l'occasion du nouvel an, auront lieu à la Préfecture, lundi prochain 31 décembre, à 2 heures de l'après midi.

Le Maire recevra à l'Hôtel de Ville, le lundi 31 décembre, de une à deux heures.

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés : curé de Lacabrette, M. Merlin, vicaire de Prayssac; curé de Fages (Lauzès), M. Julbia, vicaire de Saint-Vincent-d'Olt; vicaire de Saint-Vincent, M. Bogès, vicaire de Luzech; vicaire de Luzech, M. Virolles; vicaire de Cras, M. Francoual.

Samedi dernier, a eu lieu, à la chapelle du grand Séminaire de Cahors, l'ordination de Noël. Mgr Grimardias a conféré le titre de prêtre à deux abbés; plusieurs diacres, sous-diacres et trois minorés ont été ordonnés.

La cour de cassation vient de décider que la récusation d'un juré n'est définitive que quand le nom d'un autre juré a été tiré de l'urne; par conséquent, elle peut être rétractée avant. Ce principe est d'autant plus vrai, qu'en fait, c'est sur la demande de l'accusé que le juré, d'abord récusé par le ministère public, a été maintenu sur la liste du jury du jugement.

Il résulte d'une décision du directeur du timbre que les certificats de stage délivrés par les pharmaciens à leurs élèves, n'étant que des documents d'ordre intérieur, sont affranchis du droit de timbre.

Le fisc avait élevé, à ce sujet, des prétentions qui se trouvent réduites à néant par cette décision.

Les deux établissements financiers connus sous le nom de Crédit de France et de Crédit de Paris ont été déclarés, lundi, en état de liquidation judiciaire, par jugement du tribunal de commerce de la Seine.

M. Savre, professeur d'agriculture du département du Lot, fera, le 6 janvier prochain à Luzech, une conférence sur la production de la viande, et le 20 janvier, à Cahors, sur le phylloxera et les moyens de le combattre.

M. Gouiraudou, de Duravel, est nommé boursier près la Faculté des sciences de Toulouse.

M. Hébral vient d'être nommé professeur au collège de Figeac.

Par décret du 24 décembre courant, M. Tailhade Louis, docteur médecin, maire de Castelnaud-Montriat, a été nommé suppléant du juge de paix en remplacement de M. Lacaze.

LYRE CADURCIENNE.

M. le docteur Caviolle qui a bien voulu accepter la présidence de la Lyre Cadurcienne et M. Boutet, vice-président, ont offert mercredi soir, dans un des salons du café Donat, un punch de bienvenue aux membres de cette Société.

Par une attention délicate, dont nous sommes personnellement très flatté, la presse et les membres patrons avaient été invités à cette fête intime, bien de nature à augmenter encore les vives sympathies qu'inspire notre vaillante société musicale.

La fête a été superbe d'entrain et de cordialité; elle a duré jusqu'à onze heures.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le commissaire de police a ouvert une enquête sur le vol de 40 fr. commis au préjudice des époux Mouriès, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Il résulte des investigations auxquelles la police s'est livrée, que l'auteur du vol est la nommée M... D..., laquelle étant au courant des habitudes des propriétaires du magasin, aurait profité de leur absence momentanée pour accomplir sa coupable action.

M. le commissaire de police a fait procéder à l'arrestation du nommé V... L..., auteur de nombreuses tentatives d'escroquerie, commises au préjudice de divers négociants de notre ville. Les perquisitions opérées au domicile de cet individu, ont amené la découverte de plusieurs objets dérobés à l'étalage des magasins; M. Delfau, tailleur, rue de l'Hôtel de Ville, a notamment reconnu un tricot-gilet d'une valeur de 15 fr., qui lui avait été volé dans le courant de novembre dernier.

A la suite d'une descente de police opérée de nuit dans les dépendances de l'usine à gaz, deux vagabonds ont été arrêtés et mis à la disposition du parquet.

Par arrêté préfectoral du 11 décembre courant, M^{me} Dubois Victoire, née Lafage, pourvue du certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles et du brevet de capacité du degré élémentaire, est nommée directrice de l'école maternelle de la commune de St-Céré.

Dans la nuit du 20 au 21 décembre le feu se déclarait à la maison du sieur Jean-Pierre Albagnac, propriétaire à Cournou. Malgré la promptitude des secours, tout devint la proie des flammes.

Dans la soirée du lendemain, vers 11 heures, la grange qui avait été épargnée s'allumait tout à coup et en quelques instants était entièrement consumée.

Une enquête est ouverte pour connaître les causes de ces deux sinistres.

Le sieur Sayssset, propriétaire au village de Lafaye, commune de Sauveterre-de-Fumel, a été trouvé mort le lendemain de la foire de Sauveterre, au milieu du ruisseau de Bassal.

Il était étendu sur le dos. L'empreinte d'un pied se voyait sur sa poitrine.

Tout ce qu'il avait sur lui, sa montre, son argent, avait été enlevé. La justice, immédiatement avertie, s'est transportée sur les lieux.

Le malheureux Sayssset était âgé de 60 à 65 ans.

Lundi dernier vers midi et demi, dit le Journal de Bergerac une foule considérable stationnait sur la place du Marché, autour du clocher de Notre-Dame, et contemplait un étrange spectacle : Deux enfants, âgés d'environ quinze ans, les sieurs Louis Cardinal et Soulié, l'un et l'autre décroisseurs, étaient montés au haut de la flèche de l'église, à l'aide des crampons qui soivent la ligne du paratonnerre. On sait que cette flèche est surmontée d'une croix qui se trouve à quatre-vingts mètres au-dessus du sol de la place. L'un de ces enfants s'est suspendu aux branches de la croix et, après plusieurs tours d'équilibre, a décroché sa veste qu'il a jeté sur le pavé.

Ces deux jeunes acrobates ont ensuite fait une quête parmi les spectateurs.

M. le maréchal-des-logis de gendarmerie, qui passait en ce moment, leur a adressé une verte remontrance, et il y a lieu d'espérer qu'ils ne recommenceront pas ce périlleux exercice.

On nous écrit de Catus :

« M. Gaston Gagnebé, notaire à Catus, vient d'être enlevé brusquement et tout jeune encore à l'affection des siens.

» Sa famille a voulu qu'il reposât près d'elle, dans sa ville natale. Après le service funèbre célébré à Catus, sa dépouille mortelle a été transportée à Sarlat. »

Un décret érigeant en lycée national le collège communal de jeunes filles de Montauban.

On signale de Saint-Aubin, un déplorable accident :

Ces jours derniers, un individu ivre mort, traversant cette commune a roulé dans un fossé très profond, d'où il a été relevé par un habitant des environs. Malgré tous les soins il n'a pu être rappelé à la vie. La victime de cet accident est un sieur Labrande, de Salviac (Lot).

On écrit de Périgueux :

« Les obsèques de M. P. Richard, directeur des ateliers de la Compagnie d'Orléans, ont eu lieu au milieu d'un immense concours de population.

» On remarquait dans le cortège tout le personnel de la Compagnie, ayant à sa tête MM. Salesse et Clarke. »

On écrit d'Auch :

« Le général Bloem, commandant la 68^e brigade du 17^e corps d'armée, est mort des suites d'une attaque de paralysie.

La souscription de 365,500 francs en 731 obligations, ouverte par la ville de Marmande, depuis le 10 décembre, et qui devait être close le 25 du même mois, n'est pas encore couverte. Il s'en faut de 100,000 francs.

Revue Agricole

CONFÉRENCE DE M. LE DOCTEUR REY.

La conférence annoncée par les journaux a été donnée dimanche dernier par M. le docteur Rey, au milieu d'une affluence très considérable de propriétaires et de cultivateurs accourus de toutes les communes voisines. Plus de 300 personnes se pressaient dans le trop petit local qui avait dû être choisi et beaucoup de retardataires n'ayant pas trouvé de place ont été obligés de se retirer ou d'écouter dans la rue.

Disons tout d'abord que le succès de la conférence a été complet. Bien qu'il en fût à son coup d'essai, il a porté la parole avec une assurance parfaite; son exposition a été des plus claires et des plus lucides et, pendant une heure et demie, il a tenu le public sous le charme de son intéressante dissertation. Aussi, quand il a eu fini, de nombreux applaudissements sont-ils venus le remercier de sa généreuse initiative.

Il a commencé par exposer l'état misérable que la destruction de nos vignes a fait à nos campagnes, naguère si aisées. Il s'est attaché, après avoir fait l'historique du phylloxera, à dissiper les illusions qui malheureusement paralysent l'initiative et l'action de nos viticulteurs et qui consistent dans l'espoir qu'on finira par trouver un remède efficace contre le terrible insecte ou bien qu'il disparaîtra de lui-même.

Il a énuméré ensuite tous les procédés qui ont été employés pour combattre le phylloxera dont la plupart sont abandonnés depuis longtemps pour cause d'impuissance radicale. Quant à ceux qu'on a conservés, tels que la submersion, le sulfure de carbone, le sulfo-carbonate de potasse, ils présentent tant de difficultés dans leur application qu'ils ne peuvent être employés avec avantage que dans quelques rares vignobles.

Quant à la disparition spontanée de l'insecte, il n'y a absolument aucune raison pour l'espérer; d'abord il n'est pas le produit de l'état morbide de la vigne; dans l'espèce, il est cause et non effet. Le phylloxera a sa vie propre, il est importé en France depuis plus de 20 ans, il est parfaitement acclimaté; la suppression de nos vignes pendant un certain temps ne nous en délivrerait pas, car par les quelques souches qui

échapperaient à la destruction générale et par sa prodigieuse fécondité, le phylloxéra réparaitrait pour détruire les nouvelles vignes à mesure qu'on les créerait. Il ne peut y avoir aucune illusion possible à cet égard.

M. le docteur Rey, après avoir établi l'inanité des insecticides et repoussé avec force l'idée fataliste d'attendre la disparition naturelle ou providentielle du phylloxéra, a abordé son principal sujet : la reconstitution de nos vignes par les plants américains : « Je ne viens pas, a-t-il dit, vous conseiller un moyen incertain, hasardeux et qui puisse vous entraîner à des dépenses inutiles, je viens vous conseiller un procédé confirmé par une expérience de plusieurs années et par des résultats hors de toute contestation. » Alors l'orateur cite plusieurs grands propriétaires qui ont obtenu par les plants américains des récoltes de 1.000 à 3.000 hectolitres de vin, c'est-à-dire des rendements plus considérables que ceux qu'on obtenait avec des vignes françaises. Il cite également des petits cultivateurs qui se sont mis à l'œuvre à l'imitation des grands propriétaires et qui, avec de faibles déboursés mais beaucoup d'énergie, ont su reconquérir l'aisance qu'ils avaient perdue. Il est juste de reconnaître que le gouvernement a décerné de préférence les primes d'encouragement à la catégorie des travailleurs.

Si la reconstitution de la vigne française par les plants américains est hors de toute contestation, il n'est pas moins vrai qu'il a fallu se livrer à de nombreuses expériences pour classer les cépages, soit au point de vue de la résistance, soit au point de vue de leur adaptation au sol et au climat. M. Rey a fait à ce sujet de utiles essais qu'il communique à ses auditeurs.

Comme plants de production directe M. Rey ne conseille que l'Herbette et le Jacquez et encore avec beaucoup de réserve car l'un et l'autre prennent difficilement de booture ; ils ne mûrissent pas toujours complètement sous notre climat et le Jacquez, en particulier, est très sujet à la coulure et à l'anthracnose.

M. Rey préfère pour la reconstitution de nos vignes les plants greffés et il conseille spécialement comme porte-greffes les variétés suivantes : *Riparia, Violla, York-Madeira, Solonis, Rupestris*.

Le greffage devient alors une opération importante et comme il pourrait décourager un certain nombre de viticulteurs, M. Rey cherche à les rassurer en leur démontrant que l'opération est simple et facile et qu'un ouvrier ordinaire peut en faire aisément 200 par jour.

Il conseille la greffe en fente qui a l'avantage d'être connue de tout le monde et dont il fait circuler des spécimens. Le conférencier achève sa démonstration au tableau en indiquant les menus détails qui assurent le succès de l'opération.

Comme il règne encore un peu d'incertitude sur l'appropriation des plants américains à notre sol, M. Rey donne le sage conseil de planter à la fois plusieurs variétés. Ce sera un essai peu coûteux et sans une grande perte de temps, pour reconnaître les cépages qui conviennent au terrain dont on dispose. On gardera les plants qui seront les plus vigoureux, et l'on élaguera ceux qui ne paraîtront pas être dans leur élément.

La cherté des plants américains a pu être pendant quelque temps une raison pour ne pas se livrer à leur culture. Aujourd'hui cette raison n'existe plus, on peut maintenant se procurer de bons plants à 3 francs le 100.

Résumant ce qu'il venait de dire, M. Rey montre que la reconstitution de notre vignoble par les vignes américaines n'est plus ni une difficulté ni une dépense sérieuse et qu'il n'y a, par conséquent, aucune raison pour ne pas se mettre immédiatement à l'œuvre. En effet la dépense pour un quartier (soit un demi-hectare) ne s'élèvera pas à plus de 50 à 60 francs, pour l'achat des plants. Le greffage viendra augmenter le chiffre de 25 francs en sorte qu'on peut dire que la création des nouvelles vignes coûtera au maximum une centaine de francs de plus que les anciennes par demi-hectare. Personne à coup sûr ne voudra se condamner à manquer de vin et se priver de cette source de revenus pour une si faible somme.

Nous regrettons que l'espace que peut nous

accorder un journal ne nous permette pas de donner in-extenso l'intéressante conférence de M. Rey ; mais le mal ne serait pas grand si l'honorable Président de la société d'agriculture voulait nous en donner de nouvelles. Les vives acclamations qu'il a reçues du public et surtout le réveil qu'il a opéré dans les esprits devraient l'y encourager. Nous désirons que M. Rey trouve des émules et des imitateurs ; le progrès est lent à se faire, la routine et les préjugés sont tenaces dans le peuple, et il en est des lumières comme de la fortune, il ne faut pas tout garder pour soi. Ce n'est pas tout, sous un gouvernement démocratique, de donner des droits politiques au peuple, ce qui est mieux et ce qui doit en être le complément c'est de l'arracher à son ignorance et de lui donner, par la diffusion des connaissances utiles et pratiques, le moyen d'acquiescer honnêtement l'aisance et le bien-être.

L. CAMBORNAC.
ancien maire de Catus.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 22 au 29 décembre 1883.

Naissances.
Coudere, Henri, rue Saint-Géry, 5.
Conquet, Jules, avenue de la Gare, 7.
Bos, Marcelin, rue Galot de Ginouillat, 2.
Clary, Léonie, boulevard Gambetta, 21.
Palame, Jeanne, rue Brives, 20.

Mariages.
Moulin, Jean-Baptiste, et Menton, Célestine.
Plagès, Pierre, et Salinié, Marie.
Ruamps Vital, et Girma, Henriette.
Salses, Césaire, et Calvet, Lucie.

Décès.
Blanc, Lucie, 9 jours, à Cabessut.
Bailly, Augustine, s. p., 71 ans, rue Nationale, 73.
Constans, Marie, s. p., 63 ans, rue St-Priest, 40.
Guyot, Jean, employé en retraite, 78 ans, quai Regourd, 12.
Bouysou, Joseph, propr., 70 ans, rue Nationale.
Sarrazin, Marie, s. p., 81 ans, rue St-Urcisse, 17.
Thévenot, Célestine, couturière, 17 ans, célibataire, Grande-Barre, 38.
Gibert, Eulalie, s. p., 62 ans, cèl., Grande-Barre.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

A l'occasion de la fête de Noël, la troupe de M. Guilbaut a donné une représentation extraordinaire, composée d'un drame toujours beau et toujours émouvant : *La Grâce de Dieu*, et d'une charmante comédie de Labiche : *Les Deux Timides*.

M^{mes} Guilbaut et Bénistant ont joué avec succès les deux rôles si opposés de *Chonchon* et de *Marie* : Chonchon, la gaie danseuse, qui, au milieu de ses succès et de ses soupers joyeux, reste toujours fidèle et dévouée à son amie d'enfance. Et Marie, la naïve et vertueuse jeune fille qui subit sans défaillances les orages de la vie de Paris et revient à son pays natal sans avoir succombé aux obsessions d'un vieux Céladon de commandeur (M. Brizy).

Nos compliments à M. Bénistant junior, qui a joué son rôle de Pierrot avec un talent plein d'avenir, à M. Guilbaut, qui est toujours sympathique, à M. Bénistant (Loustalot) et aux autres artistes qui ont su se faire applaudir plusieurs fois.

Quant aux *Deux Timides*, nous avons été satisfaits de l'exécution de cette spirituelle boutade de Labiche et nous avons admiré les beaux yeux noirs de M^{lle} Blainville dont le jeu, plein d'une gracieuse vivacité, a donné au rôle de *Cécile* (sans zézaiement) un relief tout particulier.

Nous espérons pouvoir applaudir, dimanche prochain, les *Timides* de cette pièce dans la « Jeunesse des Mousquetaires » cette originale création d'Alexandre Dumas.

SPERANZA.

Dernières Nouvelles

Paris, 28 décembre, soir.

Le bruit court en Bourse que les Français ont débarqué dans l'île d'Hainan.

L'île d'Hainan est une grande île chinoise qui commande le golfe et le pays du Tonkin.

— Le bruit court que Bac-Ninh est assiégé par les troupes françaises. L'occupation de la place n'est qu'une question d'heures.

— Des dépêches de Saïgon font connaître que le gouvernement chinois concentre des troupes en grand nombre dans le Yn-Nan, et que des officiers étrangers qui ont revêtu l'uniforme chinois, ont pris la direction de ces troupes.

— Une promotion d'officiers généraux et

supérieurs de la marine est en voie de préparation au ministère, et paraîtra d'ici quelques jours. Nous croyons savoir que la nomination du contre-amiral Courbet au grade de vice-amiral, fera l'objet d'un décret spécial.

— On annonce qu'un individu de nationalité allemande, que l'on dit être un agent prussien, se trouvait mêlé à toutes les réunions des ouvriers mineurs de Saint-Etienne, et cherchait à exciter les ouvriers à une grève générale. Cet individu, signalé à la police, a presque aussitôt disparu, sans que l'on ait pu encore retrouver sa trace.

— La plupart des journaux algériens signalent la présence de nombreux espions prussiens en Algérie. Ces journaux appellent l'attention des autorités sur les manœuvres de ces espions dans notre colonie.

— Sont nommés grands officiers : les généraux Ansons et Arnoux ; commandeurs : les généraux de Fracassin, de Jouffroy, de Beaufort, de Ligières, le colonel Colin, de l'infanterie ; M. Biroux, contrôleur général ; les colonels Frébault, de Retayl, Séjournet, de Négrier, de la Haay, Martin, Weiman, Lajaye ; l'intendant Lemaitre et le médecin inspecteur Périn.

— Tous les officiers de marine débarqués de Toulon, y compris les neuf enseignes de vaisseau, provenant des mers de Chine et du Japon, arrivés dans ce port sur le transport *le Schamrock*, le 21 de ce mois, sont maintenus, à quelque port qu'ils appartiennent, à Toulon, en vue d'un embarquement prochain.

Bourse de Paris.

Cours du 29 Décembre.

Rente 3 p. %	75.80
— 3 p. % amortissable	77.90
— 4 1/2 p. %	105.20
— 5 p. %	105.70

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 27 décembre.

La séance d'hier a été à peu près nulle. Les transactions, déjà très étroites lundi, se sont encore resserrées. Pas de nouvelles ni politiques ni financières, les cours ont pourtant un peu fléchi, mais le mouvement n'a pas eu de suites, tout au moins pour le 4 1/2 qui a clôturé au même niveau que la séance précédente.

Les valeurs orientales et le Suez ont moins bien résisté. La liquidation du Stock-Exchange donne lieu à quelque préoccupation qui ont déterminé des offres assez nombreuses.

Aujourd'hui le 3 0/0 fait 75.27 ; l'amortissable 77.32 et le 4 1/2 105.32.

Les valeurs de Crédit n'ont pas beaucoup de demandes. La Banque de France est à 5.125 ; le Crédit Foncier varie de 1,205 à 1,208 ; la Banque de Paris reste à 797.

Les valeurs internationales sont assez lourdes. Le Turc cote 8.60 ; l'Egypte 313 et la Banque ottomane 630.

Le Suez fait 1,850 et 1,860, il clôturé à 1,870.

Il a vendeur à la Banque Nationale 11, rue Le Pelletier : 10 act. Dynamite Fusion Nobel, 330 ; 8 act. Dynamite Espagnole, 699, 30 act. Hirondelles 80 act. Terrains de Nipe, 450 ; 3 Parts Terrains de Nipe, 425 ; 15 oblig. Malétra, 576 ; 20 act. Crédit maritime de France, 175. Il y a acheteur : 10 act. Banque de Fonds Publiés (non libérées), net, 25 ; 40 oblig. Voiture Urbaine, 175 ; 30 oblig. Compagnie Auxiliaire des Chemins de fer, 130 ; 9 act. Librairie Catholique (Palmé) 110.

BIBLIOGRAPHIE

Une des modifications les plus heureuses dans les modes des étrennes, c'est l'habitude de plus en plus dominante de donner des livres imprimés avec luxe et moins futiles que ceux d'autrefois. C'est la science la vraie reine du XIX^e siècle, qui obtient le plus de succès dans ce genre, grâce à l'originalité de ses découvertes qu'on sait aujourd'hui mettre à la portée de tous.

La Bibliothèque scientifique internationale, dirigée par M. Em. Algiave, occupe une place tout à fait à part, au milieu des livres qui répondent à ce programme, son catalogue très-varié permet d'abord de satisfaire tous les goûts. Nous y signalerons comme exemple : « L'histoire de la machine à vapeur de Thurston ; » « L'homme avant les métaux de Joly ; » « Les peuples de l'Afrique, par Hartmann ; » « L'espèce humaine de Quatrefages ; » « Fourmies, Abeilles et Guêpes, par Sir John Lubbock ; » « Les Etoiles de Secchi ; » « Le Soleil de Young ; » « Les Couleurs de Rod ; » « Les Glaciers de Tyndall ; » « L'origine des plantes cultivées, par A. de Candolle, » etc., etc.

Presque tous ces volumes s'ont remplis d'une multitude de gravures et leur prix modique, 6 fr. on fait un cadeau d'étrennes aussi modique que distingué. — Félix Alcan, Editeur, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris, Ancienne Librairie Germer-Baillière et C^{ie}.

Parmi les nombreux et séduisants livres d'étrennes qui sortent de la librairie Delagrave, nous recommandons à nos lecteurs ceux qui suivent, comme les meilleurs :

Avant de parler des belles publications de l'année dernier comme la *Mythologie dans l'art* et la *Géographie artistique*, de René Ménéard, le *Cambodge*, de Delaporte, il nous faut bien, suivant l'usage, courir au plus nouveau, qui n'est pas le moins intéressant.

Noé, *Souvenirs maritimes*, traduits de l'amiral Werner, illustrés par Ginôs ; retenez ce titre comme celui d'une œuvre capitale et ces noms comme destinés à devenir célèbres. C'est ici un livre de bonne foi où l'auteur, un vieux loup de mer, a naïvement et fortement dépeint par le menu, sans la prendre en raillerie, sans l'exalter, ni en cacher les petits côtés, la vie qui est faite à tous ceux qui vivent sur mer, officiers et simples matelots. Sans aventures artificiellement combinées, sans ficelles littéraires, l'auteur nous attache puissamment par la profonde connaissance et l'amour des choses dont il parle, par l'accent loyal et le courant de bonne humeur qui anime et soutient sa narration. Lisez ce livre, jeunes gens qui songez à l'école navale et voulez prendre un avant-goût de ce métier pour l'embrasser en connaissance de cause. Lisez-le, marins de tout grade et de tout âge, et ne vous laissez point étonner par la fine pointe de satire et le petit air railleur que Ginôs, un des vôtres, a mise dans les dessins si justes, si vrais, si vivants qui enrichissent l'ouvrage. Les marins peuvent impunément rire d'eux-mêmes. Leur métier reste un des plus nobles auxquels se puisse consacrer l'activité d'un homme.

Dans mille ans, c'est le titre d'un beau livre, d'un genre nouveau même après ceux de Jules Verne. Dans mille ans, que sera Paris ? M. Emile Calvet a voulu répondre à cette question. De là ce livre qui n'est pas le caprice d'une imagination fantaisiste, mais l'œuvre d'une logique hardie et sûre. Pour prévoir ce que produira la pleine floraison du progrès scientifique à l'écllosion duquel nous assistons, pour évoquer l'image de la grand-ville dont le travail de dix siècles aura déculpé les richesses, raffiné la civilisation, renouvelé l'art, pour peindre le Paris de l'an 2900, ses merveilleuses écoles, sa gigantesque pyramide, ses docks immenses, sa gigantesque nécropole, pour envoyer en ballon jusqu'au centre de l'Afrique qu'ils civilisent les 3 voyageurs contemporains de nous, jetés par aventure et grâce à la toute puissante fantaisie de l'auteur dans le monde de l'avenir, il fallait une singulière audace. Pour illustrer un livre aussi étrange il fallait bien de la science, de la variété, de la puissance, de l'imprévu, de la divination. En lisant ces pages, en admirant les bois de V. Néhlig, gravés par Méaulle, on dira, croyons-nous, que l'auteur et l'artiste n'ont pas perdu la partie.

Veut-on la science toute pure à côté de la science ornée ? Les beaux *Dictionnaires d'histoire*, biographie, géographie, par Dezobry, des Sciences, par Privat-Deschanel, doivent être entre les mains de la jeunesse studieuse et de l'âge mûr qui se pique de n'être pas tout à fait ignorant. — Quiconque n'a pas rompu tout commerce avec cette antiquité romaine dont nous sommes issus, veut avoir lu cette savante évocation du passé qui s'appelle *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Dezobry. Revenons du sévère au plaisant. Le *Vau de Nadia*, par Henry Gréville est le livre des jeunes filles. Il est richement illustré par Adrien Marie. La *Bibliothèque de récréation* du Bibliophile Jacob, qui se compose de 3 beaux livres illustrés, a eu son dernier volume signalé dans le récent rapport sur les prix par le secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Un des plus experts parmi les artistes en renom, M. Boutet de Monvel, a illustré de vingt-cinq compositions les *Aventures de Trompette*, par J. Aneaux. — Trompette est un anon, un anon d'Angleterre, et la qualité du pays, l'humour, éclate dans les farces risibles autant qu'innocentes où la grosse bête est mêlée par l'auteur et représentée par l'artiste. M. Boutet de Monvel avait illustré l'an dernier le *Sans-souci* de M^{me} Adrienne Piazzoli qui a été signalé aussi comme excellent dans la séance solennelle de l'Académie française.

M^{lle} Eudoxie Dupuis, nom cher à l'enfance, a lancé *A la recherche d'une ménagerie*, à travers l'Amérique, de hardis explorateurs, qui passant par mille aventures comiques et périlleuses, ne s'en tirent qu'à force de courage et de patience ; elle entraînera ses jeunes lecteurs, grâce à son beau talent et aux superbes dessins de Faber, dans ce monde des animaux que les enfants aiment tant et parmi les diverses régions de l'histoire naturelle qu'ils ont tant besoin de connaître. — A la même collection appartiennent aussi les *Trois petits mousquetaires*, de Desbeaux, déjà connus mais toujours bons à rappeler tant ils sont goûtés des enfants.

Robert Tinant, dont l'œuvre hélas ! ne s'accroît plus, a laissé un dernier album en couleurs *Aux troupes du Diable*, aventure de haute liesse, racontée en vers par Ernest d'Hervilly, et peinte à l'étrusque en trois tons, avec ce don de la couleur, du mouvement, du fantasque que le jeune artiste avait prodigué dans les *Fantaisies* et surtout les *Nouvelles fantaisies moyen-âge* (farces de fous) ; dans *deux contre un*, dans *l'Affaire Arlequin*. Pour en finir avec les albums en couleurs, disons que les étonnantes *Péripéties cynégétiques* de M. Mac-Aron, par Nidrach, sont pour les futurs amateurs du turf et du sport, les *Vieux proverbes sur de nouveaux airs* pour les futurs moralistes, les *Nichées d'enfants* (contes en vers par d'Hervilly) pour tous ceux qui aiment les jolies choses ; ces naïves aquarelles valent au moins celles de Kate Greenaway.

Madame Grammaire, ingénieuse et amusante fiction écrite par Marthe Bertin, illustrée par Ginos (déjà nommé), initie les enfants égarés aux noms rébarbatifs et aux choses effrayantes, paraît-il, de la science grammaticale. Les *Prédications de Saint-Nicolas (oracles des enfants)*, leur révéleront, après une recherche qui est un plaisir, leur avenir d'une façon infaillible, ou tout au moins inattendue. L'album de croquis *Petits-coloristes* avec sa boîte de couleurs, leur fera trouver les premiers secrets de l'art du coloris et leur vaudra, si leur album envoyé à la librairie Delagrave a été classé parmi les mieux coloriés, des prix qu'ils auront plaisir à recevoir. Leurs mamans trouveront dans l'album *Rondes de Saint-Nicolas* (vers de Léon Valade, musique de Léopold Dauphin, dessins de Boutet de Monvel), de la musique instrumentale et chorale faite tout exprès pour eux.

J'ai nommé *Saint-Nicolas*; cet indulgent patron des garçons et, ce qu'on ignorait jusqu'ici, des petites filles, correspond avec ses petits amis grâce à ce journal hebdomadaire bien connu depuis 5 ans qu'il est publié sous son nom, dont l'arrivée fait tous les jeudis la joie d'un peuple de têtes blondes et qui par sa collection formerait un merveilleux album de gravures si ce n'était avant tout un précieux recueil de bons contes, d'amusantes devinettes, de jolis vers, de saynètes qui font rire, ou d'histoires qui font pleurer, d'histoires pour les tout petits; enfin de tout ce que des parents soucieux de bien élever leurs enfants peuvent souhaiter pour le divertissement des garçonnets aimés et des chères fillettes.

Pour les enfants grandis nous recommandons le *Musée des Familles*, apprécié depuis 50 ans comme la meilleure lecture du soir destinée au foyer domestique. Histoire, voyages, mémoires, biographies, poésies, romans, nouvelles, fantaisies, chronique des arts, de la science, de la curiosité, des inventions, reproductions artistiques des œuvres des longtemps célèbres et de celles qui viennent d'attirer l'attention, vues de sites, de monuments, d'objets rares, portraits, croquis humoristiques, musique de maîtres, voilà ce que donne le *Musée*. Des collaborateurs comme Jean Aicard, Paul Arène, Henri de Bornier, Calvet, Oscar Comettant, Paul Déroulède, Ch. Deslys, Victor Fournel, Genevay, Henri Gréville, Ernest d'Hervilly, le bibliophile Jacob, Lacôme, André Lemoyne, Eugène Manuel, Massenet, Alexis Meunier, Marc-Monnier, Eugène Muller, Eugène Noël, Paladilhe, Pouvillon, Roumanille, Anais Ségalas, Ch. Ségard, Edouard Thierry, L. Uibach, Léon Valade pour le texte; et, pour l'illustration: Courboin, Duplaix-Destouches, Ferdinandus, Fraipont, Gaillard, Gi-

nos, Grévin, Jazet, J.-P. Laurens, de Liphart, Adrien Marie, Boutet de Monvel, Néhly, Léonce Petit, Poirson, les deux Régamey, Sandoz, Scott, Vierge, etc., etc. Deux romans d'André Théuriet et de Ferdinand Fabre vont prendre place dans ce recueil, qui est le moins cher des journaux illustrés.

Parmi les très bonnes étrennes à bon marché, signalons les *Petits hommes* et les *Petites femmes*, de Ratisbonne, vers exquis pour les petits enfants; les célèbres *Contes de tante Nicole*, par Eudoxie Dupuis, que nos meilleurs artistes ont illustrés. — Il existe des albums en noir à 2 francs non moins réjouissants que ces merveilleuses estampes dont nous avons parlé. Ce sont les désopilantes *Etudes de Petit-Pierre* ou *Georges Fath* nous promène parmi les salimbanques et montreurs d'animaux savants, et les silhouettes étonnantes de Robert Tinant intitulées *Drôles de bêtes* et *Drôles de gens*, où 4 séries de scènes d'un comique achevé sont si bien racontées et si curieusement représentées en ombres chinoises.

— Enfin voici des collections de beaux volumes du format in-8, d'apparence luxueuse, avec de large et beau papier, remarquablement illustrés et qui, tout reliés et dorés, ne coûtent pas plus de 4 fr. 20 et 2 fr. 25. Quant à la valeur littéraire, disons seulement que la première collection comprend déjà les *Mémoires d'un franc-tireur* d'Eugène Muller, journal d'un patriote jurassien qui raconte au jour le jour les généreux efforts d'une poignée de volontaires pendant la guerre de 70, *Un Français en Sibirie*, du même auteur, dramatiques aventures d'un de nos compatriotes, jeté par l'autorité russe dans le pays d'où l'on ne revient pas; les *Écoliers de Châlons*, du même auteur encore, qui joint à l'art de bien parler aux jeunes gens une réelle originalité et une vraie valeur d'écrivain; enfin les *Histoires maritimes* de G. de la Landelle. Dans la seconde collection, illustrée comme la première, on trouve des *Causeries sur les découvertes et sur la nature*, par Eug. Muller; les *Orfèvres français*, par Ch. Deslys; les *Compositeurs de notre siècle*, par O. Comettant; la *Chûte d'une dynastie*, par Genevay; le *Voyage à la Nouvelle-Calédonie*, par Arthur Mangin; le *Pays des Khroumirs*, par Antichan, etc., etc.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

DE LA LIBRAIRIE HACHETTE.

C'est le Tome VI du grand ouvrage de M. Victor Duruy l'*Histoire des Romains* de Marc Aurèle à la mort de Dioclétien. Cette excellente publication est accompagnée de 3000 gravures et de

cartes et plans. Ces gravures, prises toutes d'après d'antiques ruines, temples, palais, collections célèbres, médailles, camées, bronzes, statues, tombeaux, est à la fois une œuvre d'histoire, d'art et d'archéologie dans le sens le plus élevé du mot.

C'est le *Voyage de La Véga* autour de l'Asie et de l'Europe, par Nodenskiold, ouvrage traduit du Suédois et accompagné de 18 cartes et de 300 gravures, ouvrage instructif et qui intéresse plus même qu'un roman.

C'est encore l'ouvrage de M^{me} Guizot ou plutôt la suite de son excellent ouvrage intitulé, les *Chroniques de l'histoire de France*, ouvrage si attrayant, si rempli d'intérêt.

Puis le Tome IX de la Géographie si savante de Reclus: ce Tome IX est consacré à l'Asie antérieure, il est accompagné de plans, cartes et nombreuses gravures.

C'est le Tome II de *L'art dans l'antiquité*, par MM. Perrot et Chipiez; ce volume est consacré à la Chaldée et à l'Assyrie, c'est une résurrection de ces pays légendaires et merveilleux.

Dans le format in-16^e, le format ordinaire des livres, nous avons quinze ou vingt ouvrages nouveaux parmi lesquels le *Vieux Château*, par M^{me} Julie Gouraud; l'*Héritière de Maurivèze*, par M^{lle} de Martignat; *La Maison Blanche*, par M^{me} de Stoltz; le *Petit conte*, par Ouida. Ce sont là de petits livres charmants, très gracieusement illustrés de nombreux dessins et d'un bas prix incroyable (2 fr. 25 le volume); nous osons dire qu'on n'a jamais rien produit en librairie de meilleur marché comme livres illustrés avec le plus grand soin, chacune des images est irréprochable et tous ces petits livres roses renferment des récits attrayants, pleins de tact et ayant un fond moral réel; c'est bien là le livre qui est accessible à toutes les bourses et qui convient le mieux aux fillettes et aux jeunes garçons.

Nous insisterons surtout cette année sur la *Bibliothèque des Merveilles*, dont le prix est aussi de 2 fr. 25 le volume.

Cette collection comprend aujourd'hui une centaine de volumes et elle forme une vaste encyclopédie illustrée des plus intéressantes; c'est vraiment une collection unique et que l'on devrait posséder chez soi; c'est la science, mais attrayante, mais mise à la portée de tous, mais vulgarisée comme on dit aujourd'hui. Il est peu de sciences qui n'aient été abordées par les auteurs de ces petits livres, peu d'arts ou de métiers qui n'aient été décrits dans ce qu'ils offrent de plus curieux et de plus instructif.

Cette année-ci, c'est l'*Histoire d'un Pont*, par

M. Félix Nayout, texte et gravure par le même auteur. Cette histoire d'un pont donne une idée exacte de toute la science de bâtir des ponts depuis les plus rudimentaires et les plus primitifs, jusqu'à ces ponts gigantesques et superbes qui ornent nos grandes cités.

Les *Merveilles du Feu*, par M. Bouant, donnent une histoire du feu des idées suffisantes de sa constitution, de sa lumière, de leurs effets et accessoirement des arts, des cérémonies dans lesquelles le feu entrait pour quelque chose.

Les *Forêts*, par M. Lesbazeilles, nous donnent l'histoire géologique, nous apprennent ce que furent le monde primitif nos bassins houillers, elle nous fait voir ce que furent les forêts, le rôle qu'elles ont joué dans l'économie terrestre et aussi dans l'histoire.

L'électricité et la force motrice électrique, l'éclairage électrique, par M. du Moncel, forment deux ouvrages instructifs dans lesquels se trouvent exposées les plus récentes découvertes et les améliorations introduites dans l'éclairage électrique. Ces volumes sont accompagnés de dessins explicatifs très nombreux. Ces quatre volumes nous font assez voir quel est le plan de cette excellente Bibliothèque des Merveilles.

Il nous reste à dire quelques mots des deux publications périodiques de la maison Hachette: le *Tour du Monde*, formant tous les ans deux splendides volumes; c'est l'ouvrage le plus complet, le plus beau qui ait été fait en ce genre: il a déjà donné sur les diverses contrées de l'Univers les renseignements les plus complets, les récits les plus véridiques, les notions les plus exactes.

Le *Journal de la Jeunesse* est l'ouvrage qui convient le mieux aux enfants, il est amusant, instructif et il donne avec de courts romans enfantins, une foule de notions; il instruit certes autant qu'il amuse et il est illustré des plus jolies gravures.

Paul BELLET.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Mauvaise de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI.

LE VIN de G. SEGUIN, fortifiant et fébrifuge, est très efficace dans les Convalescences, Appauvrissement du Sang, Pertes d'Appétit, Digestions difficiles, Fièvres, etc.
Paris, 378, rue Saint-Honoré.

La plus utile et la plus agréable des étrennes dans la Famille
C'EST UNE MACHINE A COUDRE !!!

Nouveaux modèles perfectionnés. — Prix réduits, larges facilités de paiement. — Leçons gratuites. — Echange et location. — Pièces de rechange. — Machines à main et à pédale hygiénique HURTU, breveté S. G. D. G.

Machines à coudre, de salon, de famille et d'atelier depuis 40 francs garantie sur facture.

Comptez 10 0/0 comptant



Machines spéciales pour Lingères, Couturières, Tailleurs, Cordonniers, Selliers, Equipements militaires, etc.

MACHINE à GRIFFE N° 6 & 7

Machines à coudre à fil poissé; à coudre les sacs et bâches avec ficelle. — Machines à faire les couvre-pieds, la broderie, la dentelle. — Machines à repriser, à plisser, à gancer, etc.

Seule Maison de vente à Cahors.

J. Larrive, fils aîné

16, rue de la Liberté, 16.

Bretelles américaines hygiéniques. — Cirage sans brosse. — Fer Ruger à chauffage intérieur pour Tailleurs, Couturières, Hôtels et ménages. — Tampons et timbres caoutchouc.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT

au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur: ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la Boîte 1^{fr}75; demi-Boîte 1^{fr}. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature de D^r GRAMONT
Dépôts à Cahors: pharmacie Escrouzailles et toutes les pharmacies.

JUMENT A VENDRE

S'adresser, rue Fondue Haute, écurie du numéro 15, à l'ordonnance du commandant Durand.

A VENDRE

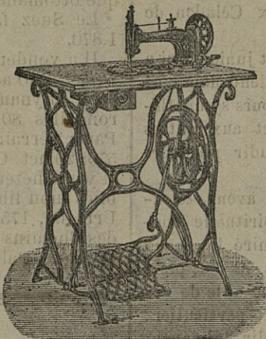
PAR SUITE DE FIN DE TRAVAUX
10 forts chevaux de trait.

S'adresser à Monsieur Pastrie Louis, entrepreneur de travaux publics, à Gourdon (Lot).

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

G. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

POUR

SIX FRANCS PAR AN

Les Rentiers et les Capitalistes reçoivent chaque dimanche la

GAZETTE DE PARIS

Journal financier de grand format et le

BULLETIN AUTHENTIQUE DES TIRAGES FINANCIERS et des

VALEURS A LOTS

(13^e année)

Adresser les demandes d'abonnements, 49, rue Taitbout, 49, Paris et dans tous les bureaux de poste.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

Pâtisserie — Confiserie

BOZIERES, FILS

BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS.

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à l'occasion du Jour de l'An on trouvera chez lui un grand assortiment de Cartonnages riches. — Fruits confits. — Marmelades glacées. — Bonbons fins. — Chocolat de Paris etc., etc.

Vins fins et Liqueurs. — Fromages glacés pour dîners.

Spécialité pour les Pâtisseries fines et les Commandes.

VIGNES AMÉRICAINES

MASSOU

Viticulteur à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX POUR 1883-84

PORTES-GREFFES.	Routures.		Racines.		PRODUITS DIRECTS	Routures.		Racines.	
	le cent.	le cent.	le cent.	le cent.		le cent.	le cent.		
Riparia tomentoux.	3 ^{fr} 50	10 »	Jacquez	2 ^{fr} 50	12 »				
Riparia (Glabre)....	2 50	8 »	Herbemont	3 50	18 »				
Solonis	2 50	8 »	Cunningham	2 »	10 »				
Viala	2 50	8 »	Noha	8 »	30 »				
York Madeira	2 »	7 »	Elvira	4 »	15 »				
Clinton	» 25	1 »	Othelo	40 »	100 »				
Taylor	» 75	»	Triumph	100 »	»				
Aminia	10 »	»	Autachon	10 »	»				
Montefiore	250 »	»	Sénasqué	20 »	»				

Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

On fournit des racines RIPARIA, SOLONIS ou VIALA et on se charge de la greffe sur place, la seconde année au prix de 15 francs le cent, moitié prix à la livraison et le restant lorsqu'il y aura une reprise de greffes de 85 pour cent.

Si on veut planter des boutures, 10 fr. le cent, payables: le quart à la livraison et le restant aux mêmes conditions. — Acceptation, pas moins de dix mille.

AVIS

Le sieur E. BERNADAC a l'honneur d'informer le public qu'à partir du premier janvier 1884, il prendra la suite de l'Hôtel SALINIÉ (gendre Rivière), situé rue Saint-Maurice, n° 7, près de la Halle au blé, à Cahors.

Cet Hôtel, entièrement restauré à neuf, se recommande à tous ses bons clients. Comme par le passé, il ne laissera rien à désirer comme confortable.

Chambres à coucher. — Ecuries et Remises.

TUILERIE

A VENDRE OU A LOUER

Cette Tuilerie fabrique des Tuiles de toute forme à la machine à bras ou à la main. — Elle est située à DÉGAGNAC, près la gare du chemin de fer de Brive à Montauban. — Bonne opération.

S'adresser à SADOUL, Hippolyte, briquetier à Dégagnac. — On donnera toutes facilités pour le paiement.